



RESSOURCES HUMAINES

NOUVEL APPEL À CANDIDATS SUITE À LA DÉCISION DU CONSEIL DE ZONE DU 1^{ER} AVRIL 2019 :

Le Conseil de Zone de Secours de Wallonie Picarde a décidé en sa séance du 1er avril 2019 de déclarer la vacance d'un emploi et la création d'une réserve de recrutement pour le poste de :

Collaborateur technique - Mécanicien polyvalent (automobile – poids lourds) (H/F)

1. Objectif

Assurer certaines tâches techniques et logistiques associées aux activités du service « Garage » afin de garantir ses missions d'entretien, réparation, dépannage, planification de renouvellement du parc à véhicules ainsi qu'au besoin d'adapter tout le matériel roulant et non roulant mû par un moteur thermique.

2. Description

Le mécanicien travaille au sein de l'équipe « Garage » et y exerce une tâche d'exécution.

3. Description des tâches

Vous êtes amené à effectuer l'entretien et la réparation des véhicules qui constituent le charroi zonal.

Vous devrez dès lors :

- faire l'entretien et réparer les véhicules du charroi zonal ;
- intervenir pour les problèmes d'hydraulique, de pneumatique et d'électricité ;
- préparer et passer les véhicules au contrôle technique ;
- détecter les dysfonctionnements et déterminer les solutions techniques de remise en état du véhicule ;
- faire la mise au point moteurs, organe et équipements ;
- déduire avec logique les causes de dysfonctionnement ;
- se conformer aux normes de sécurité ;
- localiser le type de panne (mécanique, électrique, électronique) ;
- ranger et nettoyer la zone de travail et effectuer la maintenance de premier niveau des outillages et des équipements ;
- réaliser des tâches administratives (demandes de devis, fiches de demandes...).

4. Place dans l'organisation

Le mécanicien fait partie du Département Préparation, dans le service « Garage ». Ses supérieurs hiérarchiques directs sont le chef d'atelier du garage zonal et le chef de service « Garage ».

Il effectue des missions sur l'ensemble des postes de secours de la zone.

5. Eléments de réseau

Le mécanicien reçoit des informations de :

- ses collègues ;
- son supérieur hiérarchique ;
- des personnes externes (fournisseurs ou autre).

Le mécanicien fournit des informations à :

- ses collègues ;
- ses supérieurs hiérarchiques ;
- des personnes externes (fournisseurs ou autre).

Le mécanicien reçoit des instructions de :

- ses supérieurs hiérarchiques et, occasionnellement, des Chefs de poste (en cas d'urgence).

6. Autonomie

Le mécanicien est autonome pour la réalisation des tâches qui lui sont confiées par ses supérieurs hiérarchiques ainsi que pour la priorisation de celles-ci.

Il est également autonome pour le choix d'une solution en cas de situation urgente et si les supérieurs hiérarchiques ne sont pas joignables dans les temps. Le cas échéant, il les informe dès que possible.

Il assure un suivi régulier vers ses supérieurs hiérarchiques.

7. Conditions à remplir et compétences à avoir pour le 17 mai 2019

- **Conditions à remplir**

- Être belge ou citoyen d'un autre Etat faisant partie de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse ;
- Être âgé de 18 ans minimum ;
- Avoir une conduite conforme aux exigences de la fonction visée. Le candidat fournit un extrait de casier judiciaire délivré dans un délai de trois mois précédant la date limite de dépôt des candidatures ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.

- **Diplôme**

Diplôme d'enseignement secondaire inférieur.

- **Compétences et actions**

- Disposer de compétences mécaniques, électriques, électroniques, hydrauliques et pneumatiques ;
- Disposer du permis B, avoir le permis C est une plus-value ;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 années minimum en mécanique automobile et/ou poids lourds ;
- Savoir gérer les priorités ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels de bureautique courant (Word, Excel et Outlook) ;
- Savoir utiliser un logiciel interne et logiciel/appareil de diagnostic ;
- Avoir les connaissances des normes et des consignes de sécurité et les respecter ;
- Pouvoir travailler en équipe et de manière autonome ;
- Communiquer aisément et efficacement au téléphone et en face à face ;
- Présenter une image positive de la Zone en toutes circonstances ;
- S'adapter à de nouvelles technologies ;
- Avoir des compétences et une expérience en gestion d'équipe sont une plus-value.

- **Savoir-être**

- Méthode et organisation ;
- Courtoisie et amabilité ;
- Aisance relationnelle ;
- Bonne présentation ;
- Dynamisme ;
- Polyvalence et flexibilité.

8. Condition à remplir avant la fin du contrat à durée déterminée de 6 mois¹

- Obtenir le permis C

9. Votre contrat

Régime de travail : temps plein (38h/semaine) de jour du lundi au vendredi. L'horaire peut être flexible et adapté aux nécessités du service.

Lieu de travail : au garage de la zone, au siège social (Orcq) ou dans un des postes de secours.

Contrat : CDD de 6 mois¹ suivi d'un CDI sous réserve d'une évaluation positive.

Rémunération : selon l'échelle B0 (collaborateur technique) déterminée par le statut pécuniaire des membres du personnel administratif de la zone de secours de Wallonie picarde.

¹ Le CDD de 6 mois peut être renouvelé de deux fois 3 mois

10. Modalités de candidature

Pour postuler, veuillez envoyer votre dossier de candidature complet par courrier uniquement, à l'attention du service des Ressources humaines à l'adresse suivante : Zone de Secours de Wallonie picarde, chaussée de Lille 422C à 7501 Orcq, pour le 17 mai 2019 à minuit au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Votre dossier de candidature doit comporter obligatoirement les documents suivants :

- CV avec photo
- lettre de motivation
- copie du diplôme
- copie de la carte d'identité
- copie du permis de conduire
- extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois
- attestation(s) employeur(s) ou fiches de paie attestant de 5 ans d'expérience professionnelle en mécanique automobile et/ou poids lourds.

11. Epreuves

Le recrutement est subordonné à la réussite d'un test écrit préalable au concours, qui consiste en un questionnaire qui teste les connaissances techniques en lien avec les missions demandées. Le concours de recrutement consiste en un entretien oral. Il teste la motivation et la conformité du candidat avec la description de fonction et avec la Zone de Secours. Pour réussir le concours, les candidats doivent obtenir au minimum 60 %.